

Aubière, le mardi 30 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARDE Auvergne lance le 2^{ème} appel à projets « Clusters d'excellence Auvergne »

Les entreprises, laboratoires, organismes de formation ou grandes écoles souhaitant travailler ensemble ont jusqu'au mardi 28 mai, 17h00, pour répondre à l'appel à projets « Cluster d'excellence Auvergne » lancé par l'Europe, l'Etat et la Région Auvergne.

L'Auvergne encourage l'innovation

L'Agence Régionale de Développement Economique Auvergne, dans le cadre de sa mission d'animation et de soutien aux clusters d'excellence, est chargée de coordonner cet appel à projets. L'objectif de cette opération est d'encourager les entreprises, laboratoires, centres de recherche publics et privés ou encore les établissements d'enseignement d'une même filière à se regrouper en Cluster pour innover ensemble. Cette démarche, basée sur le partenariat, leur permet de mener des projets collaboratifs d'innovation et de gagner en compétitivité, notamment en mettant en œuvre des stratégies communes de développement et en répondant à des appels d'offres.

La labellisation : un avantage bien réel pour les clusters

La labellisation garantit à chaque cluster un soutien financier pouvant aller jusqu'à trois ans qui se concrétise par : l'embauche d'un ingénieur de projets, l'accès à un dispositif d'intelligence économique et la prise en charge de supports de communication. Pour compléter ce dispositif, l'ARDE propose des formations spécifiques, comme la mise en œuvre de projets collaboratifs, la structuration d'un cluster ou encore la démarche d'innovation. Ces nouveaux moyens, notamment humains, doivent permettre aux clusters de faire émerger au minimum deux projets collaboratifs par an (regroupant au moins deux entreprises du cluster).

Des résultats encourageants

La région Auvergne compte aujourd'hui six « Clusters d'excellence Auvergne » dans les domaines de la santé/nutrition, des nouvelles technologies, des éco-industries et de la plasturgie. Plus de 170 entreprises, représentant 10 000 salariés, sont membres de l'un de ces clusters qui ont déjà généré une trentaine de projets innovants.

Règlement et dossier de candidature sur www.auvergne-business.fr

AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'Auvergne (ARDE)

Responsable du dossier : Sarah VANNUCCHI

Tél. : 04 73 19 60 20

E-mail : s.vannucchi@arde-auvergne.com

Contact presse : Sylvain DEPALE

Tél. : 04 73 19 60 25 - Mob. : 07 86 92 37 36

E-mail : s.depale@arde-auvergne.com

Un cluster, qu'est-ce que c'est ?

Un cluster est le regroupement d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale pour mettre en œuvre, sur un territoire donné, une stratégie commune de développement et répondre à des appels à projets.

L'Auvergne compte 6 « clusters d'excellence » répartis dans différentes filières :

↳ Eco-industries :

E2IA : éco-entreprises innovantes

Axes de travail : les impacts globaux du changement climatique pour une économie durable, l'évaluation du patrimoine environnemental, le traitement et la valorisation des déchets

↳ Nouvelles technologies :

Auvergne TIC : technologies de l'information et de la communication

Axes de travail : TIC et santé, TIC et sûreté

↳ Plasturgie :

JCEP : plasturgie, extrusion plastique

Axes de travail : éco-conception et recyclage de films plastiques, nouveaux matériaux, mise en place d'un Centre d'Innovation et de Recherche sur les Plastiques en Extrusion (C.I.R.P.E.), laboratoire de prototypage mutualisé entre industriels

↳ Santé :

Analgesia Partnership : antalgiques, traitement de la douleur

Axes de travail : conception de médicaments issus du paracétamol et développement d'antalgique d'action rapide, identification de nouvelles cibles moléculaires d'intérêt, développement de méthodes d'évaluation de la « douleur » spontanée chez l'animal

IRP : probiotiques pharmaceutiques

Axes de travail : faire un premier état de l'art mondial des connaissances probiotiques aux standards pharmaceutiques, donner une visibilité à de tels travaux, renforcer le lien avec les autorités de santé compétentes Française et Européennes

Nutravita : alimentation-santé

Axes de travail : repositionnement des produits agroalimentaires régionaux dans l'équilibre alimentaire, prévention des désordres métaboliques associés au vieillissement, aux maladies chroniques et à l'évolution des comportements alimentaires

Biobasic Environnement témoigne.

Entretien avec Julien Troquet, créateur de Biobasic Environnement, entreprise fondatrice du cluster E2IA (éco-entreprises pour l'innovation en Auvergne).

M. Troquet, pouvez-vous nous présenter Biobasic Environnement ?

Biobasic Environnement a été créée en 2000. Nous travaillons dans l'ingénierie de l'environnement et de la dépollution : mesures et contrôles (atmosphériques, des sols, des eaux souterraines, de surface...), diagnostics, études d'impact, travaux de dépollution... Nous sommes une dizaine de personnes, basées sur le Biopôle Clermont-Limagne.

Quel était votre objectif en créant le cluster E2IA ?

Nous nous sommes engagés dans cette démarche pour regrouper les forces vives régionales de la filière et partager nos compétences.

Pour Biobasic plus personnellement, l'objectif était de trouver des partenaires économiques pour développer notre offre de services, répondre à des appels d'offres complexes et faire avancer nos projets de R & D via des partenaires académiques ou privés.

Qu'est-ce que le cluster a apporté à votre entreprise ?

Il a permis de nous ouvrir des marchés en développant de nouvelles compétences par l'innovation et la recherche. Nous avons aussi développé des synergies avec des entreprises du cluster pour décrocher de nouveaux contrats. Et nous avons même trouvé de nouveaux clients parmi les adhérents du cluster !

Comment s'est concrétisé votre engagement ?

Il s'est concrétisé par notre implication dans trois projets collaboratifs menés avec des adhérents du cluster. Le dernier en date regroupe un laboratoire académique, une entreprise privée et Biobasic. Il a pour objectif le développement d'une solution innovante pour le traitement d'effluents (eaux usées).

Comment s'organisent les rencontres avec les membres d'E2IA ?

Hormis les réunions classiques au fonctionnement de toute association, nous organisons régulièrement des petits déjeuners thématiques, ainsi que des rencontres trimestrielles de plus grande envergure. Environ cinq grandes manifestations sont organisées chaque année. Sans compter les rencontres entre groupes de travail d'où naissent les projets collaboratifs.



A propos de l'ARDE

L'Agence Régionale de Développement Economique a pour objectif de soutenir les entreprises, notamment les PME, dans leur développement en Auvergne, ainsi qu'au national et à l'international.

Ses missions :

- accompagner les entreprises dans leur implantation en Auvergne : aides techniques, financières, accès à un réseau d'acteurs
- soutenir les entreprises auvergnates, notamment à l'export et dans leurs projets d'innovation : organisation de stands sur salons et conventions d'affaires, mise à disposition de V.I.E...
- contribuer à la dynamique des filières économiques régionales
- soutenir les clusters d'excellence Auvergne
- promouvoir l'Auvergne et son dynamisme économique, notamment via la marque Auvergne Nouveau Monde

